Darmstadt, Dessau et Göttingen pourraient rien changer directement.

Cependant, poursuit le circulaire, il résulte des observations déjà faites que le plan du L.G.A., pour l'infection de grandes villes comme Paris ou Londres, au moyen de la dissémination de gaz moutarde ou de bacilles dans le réseau des chemins de fer souterrains ne doit pas être, dans l'ensemble, impraticable.

Les résultats des expériences

Un dernier document, incompréhensible à première vue, apparut, une fois déchiffré par les experts anglais, d'un intérêt prodigieux. Il s'agit d'une double feuille grand format portant une série de chiffres et d'indications au crayon, et qui semble avoir été manipulée en plein air, car elle porte des maculatures. Il n'y a ni date ni signature. Les notes ont été commencées le 18 août 1933 et portent au crayon rouge la mention : « à vérifier par diagramme et examiner avec soin ».

Voici un spécimen des premières lignes :

O. P. f. Vers. u. Koor. Cone (ob)-Mehrf, umf. -ca21o XIo12.

Bo. m. H. Pers. gen. 6 h sp Strg. 2, 47 pm -18, 3, 33.

Nr I: P. Rpq:ONOO; 3, 12 *km: B* 1-2 ; *A8* 75; *nor. neg.; s. g. ggt.* K4231.

A l'aide d'un plan de Paris, on a pu déchiffrer ce texte qui a trait à des expériences en vue d'une attaque aérienne à l'aide de solutions liquides de gaz toxiques ou de bactéries auxquelles se sont livrés des agents allemands en plein Paris pour déterminer dans quelles conditions la dissémination des gaz et bactéries pouvait être facilitée par les appels d'air que constituent les bouches de métro. Celles-ci, loin de fournir des abris, deviendraient un piège mortel.

Voici l'interprétation en clair de ces lignes :

« La place de la Concorde est le point zéro des vérifications et la coordination de nos constatations, ayant l'Obélisque pour centre. La place de la Concorde a été contournée plusieurs fois en auto. (*Mehrfach umfahren*) 20 unités, contenant un billion de germes de *Micrococcus Prodigiosus* chacune ont été répandues. Effectué à l'aide de plusieurs assistants. Six heures plus tard, contrôle des résultats. L'expérience a eu lieu le 18 août 1933, à 2 h. 47, après-midi.

» Résultats des observations effectuées place de la République — station du métro — direction : est-nord-est de l'Obélisque, distant de 3, 12 kilomètres. Le vent, d'après l'échelle de Beaufort 1-2, soit exactement, d'après l'anémographe, soufflant à 8,75 mètres par seconde. Dans les circonstances normales de vent et avec un vent soufflant vers le point de coordination, les conditions sont très favorables. 4231 colonies de bacilles ayant été récoltées sur les plaques témoins. »

Les plans d'attaque visent Roubaix et Tourcoing

Dans un de ces documents, on peut lire notamment :

« En octobre 1933, travaillant sur ces résultats, le L.G.A. a adressé une série de plans d'attaques par gaz contre un grand nombre de villes et places fortes françaises : Diedenhofen (Thionville), Metz, Strasbourg, Mutzig, Belfort, Nancy, Briey, Verdun, Le Creusot, Toul, Epinal, Paris et sa banlieue, Toulon, Marseille, Lyon, Le Havre, Rouen, Caen, Nantes, Saint-Etienne, *Roubaix et Tourcoing* sans compter 11 places du département du Nord et 9 en Meurthe-et-Moselle.

La firme qui procède aux expériences fut priée de vérifier ces plans en fonction des courants aériens qui prévalent dans chaque région. »

Le retour à Paris de M. Barthou

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

» La politique révisionnaire n'est pas seulement injuste et contraire aux vœux des peuples : elle est grosse de périls et elle porte en elle les germes de la guerre. En m'y opposant, dans la mémorable séance du Parlement roumain, avec fermeté, mais sans prononcer aucune parole agressive, j'ai exprimé le programme traditionnel de la France. Si je n'avais pas répondu aux quinze discours qui s'étaient adressés à moi et qui avaient réuni tous les partis, j'aurais failli à mon devoir.

» Il faut avoir une politique et s'y tenir. Il faut choisir ses amis et les soutenir. C'est encore la meilleure garantie de cette collaboration européenne à laquelle la France reste fidèle.

» Je rapporte de mes voyages le sentiment d'avoir parlé au nom de la France. Aucune nation ne jouit au dehors d'un tel prestige. Son nom est partout un symbole. En Transylvanie, j'ai trouvé l'âme roumaine, dont les manifestations étaient à la fois pittoresques et émouvantes. Sur les bords du Danube et à Belgrade, j'ai découvert la rude fierté de l'âme yougoslave. Entre les deux races, il y a des différences qu'expliquent leurs origines, mais leur dévouement à la France est égal.

» Le roi Carol II ne m'a pas tenu un autre langage que le roi Alexandre. Ils ont exprimé l'un et l'autre les sentiments de leurs peuples, affirmés à Bucarest et à Belgrade par des séances du Parlement dont l'unité ardente était sans précédent. Ces témoignages s'adressaient à mon pays. Je n'ai été que son interprète et son témoin.

» Ah ! si la France voulait s'élever au-dessus des querelles et des violences des partis pour mesurer toute l'étendue de son influence extérieure, elle jouirait dans la paix et pour la paix le rôle bienfaisant auquel tout la prépare. Je n'ai jamais mieux senti qu'au dehors dans des journées inoubliables, la nécessité, le prix et le devoir de l'union ».

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES INGÉNIEURS AGRICOLES DE LA RÉGION DU NORD

Le Groupement des ingénieurs agricoles de la région du Nord a tenu jeudi au Palais de la Bourse à Lille sa réunion annuelle sous la présidence de M. Vandevyvère.

M. Rambaud, professeur à l'école de Grignon, fit une conférence sur le voyage d'études fait par lui l'été dernier en Russie.

Les ingénieurs et leurs invités se rendirent ensuite en autobus à Courtrai et, après un déjeuner, visitèrent les cultures fleuries de la région.

La Commission d'enquête Stavisky entend M. Pierre Chautemps, Mme Romagnino et M. Bony

Paris, 28 juin. — M. Pierre Chautemps, avocat, premier témoin, est invité à s'expliquer sur la déclaration de M. Henriot qui a affirmé que le témoin avait un bureau au Ministère de l'Intérieur.

Le témoin déclare qu'il n'a jamais eu de bureau à ce ministère, où il n'allait que pour voir son frère et deux de ses collaborateurs, MM. Dubois et Rousseau, qui sont ses amis. « Toutefois, pour être loyal, je dois dire qu'il est arrivé que les huissiers, me voyant recevoir des personnes qui pouvaient me joindre au ministère, m'aient installé dans une petite pièce inoccupée. »

Le témoin reconnaît également qu'il lui est arrivé d'intervenir, non pas comme avocat, auprès des collaborateurs de son frère pour des affaires d'interdiction de séjour et que, d'ailleurs, il n'a jamais obtenu gain de cause.

En ce qui concerne l'affaire des bois de Touraine, M. Pierre Chautemps fait remarquer qu'il y a eu trois affaires et qu'il ne s'est occupé que de la troisième plainte contre MM. Monod, Hérivault et Vaudey. Le témoin fut l'avocat de Monod, qui savait que derrière la S.I.M.A. se cachaient des personnes suspectes.

« C'est là-dessus que je remis un mémoire de mon client au juge d'instruction, mettant en cause Stavisky, et c'est ce qui provoqua l'envoi d'une commission rogatoire ». Tel fut son rôle dans cette affaire. Il souligne qu'il n'a pas songé à aviser son frère de cette affaire, qui lui paraissait sans importance spéciale.

Il n'a pas connu davantage le rapport Cousin.

Avant de se retirer, le témoin tient à réfuter certaines accusations.

Mme ROMAGNINO lui succède et déclare que c'est spontanément qu'elle a écrit au président de la Commission car, depuis le début de l'affaire, elle a eu l'impression que son mari avait toujours été roulé par M. Bony.

Elle confirme qu'un jour où elle questionnait son mari sur ses fréquentes entrevues avec M. Bony, son mari lui dit : « Tu ne sais pas que Bony était l'ami de Stavisky », et elle ajoute que son mari n'avait aucune raison de lui mentir.

Mme Romagnino ajoute qu'elle a été surprise de l'arrestation de son mari et plus encore lorsqu'elle apprit que Bony remettait les talons de chèques qu'il aurait reçus de Romagnino.

Elle pensa alors que, toujours, Bony avait roulé son mari.

Le témoin affirme que Bony a connu Stavisky et estime que l'inspecteur a fait arrêter son mari pour toucher l'argent qu'il pense avoir été versé pour les talons de chèques.

Elle se retire et l'inspecteur BONY est introduit.

Interrogé sur les vêtements achetés au tailleur Lidwall, le témoin ne s'explique pas pourquoi ces 4.000 francs sont portés au crédit de Volberg.

En ce qui concerne l'affaire de la carte d'identité de Volberg, l'inspecteur soutient qu'il n'a rien touché, qu'il n'a rien demandé, que rien ne peut être relevé contre lui.

Au sujet de ses relations avec Stavisky, il déclare que les allégations de M. Henriot et de Mme Romagnino ne reposent sur rien. Il n'a vu Stavisky, Hayotte, Romagnino, à aucun moment dans les conditions que l'on a dites.

Interrogé sur les déclarations de Romagnino en ce qui concerne le reçu Rosignol, la pièce Aymard et les documents Paul Lévy, le témoin déclare que Dubois a dit que ces documents ont été remis par un journaliste au cabinet du ministre.

Le témoin répond encore à diverses questions, puis se retire.

La séance est levée.

Une lettre de Mme Romagnino au président de la Commission d'enquête

A l'issue de la conférence qu'il a faite, à la salle Gaveau, sur « Vers une France nouvelle » — conférence qui s'est terminée sans incident — M. Philippe Henriot a communiqué la lettre suivante qui lui a été adressée par Mme Romagnino :

« Monsieur le Député,

» Je ne fais pas de politique, je n'y comprends rien. Je vous écris donc dans le seul intérêt de la vérité et pour vous communiquer le double de la lettre que j'envoie par le même courrier à M. Guernut, président de la Commission d'enquête » :

« Monsieur le Président,

» J'apprends par les journaux que M. Bony va être confronté avec M. Henriot et qu'il prétend ne pas connaître Stavisky. C'est un gros mensonge. M. Bony connaissait très bien Stavisky et il a assez profité de lui, et il a assez embêté mon mari pour que je libère ma conscience et que la vérité éclate.

» Ce n'est pas juste que ce soient toujours les mêmes qui paient pour les autres. M. Bony a assez profité ; il a supplié mon mari de ne jamais rien dire en lui promettant sûrement l'impunité et sachant parfaitement que mon mari était innocent et il a tout fait pour le faire emprisonner afin de négocier l'argent des talons de chèques ; mais d'ailleurs, encore une fois, je vous affirme qu'il connaissait très bien Stavisky.

» Sentiments distingués. »

LE BAPTÊME du Prince Albert de Liége

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On remarque de nombreuses personnalités officielles, diplomatiques et de l'aristocratie. Citons : les ministres d'Etat Max, Francqui, Neujean ; M. Digneffe, président du Sénat ; Poncelet, président de la Chambre ; de Broqueville, premier ministre ; A. Devèse, vice-président du Conseil et ministre de la Défense nationale ; les ministres Van Cauwelaert, Dierickx, Pierlot, Sap, Jaspar, Van Isacker, Forthomme, Bovesse, Maistriau, Ingenbleek et Van Zeeland ; M. de Dardel, ministre de Suède ; le comte Gaston d'Ansembourg, chargé d'affaires du Luxembourg ; les gouverneurs de province Nens, Baels, Weyler, de Gaiffier d'Hestroy, Van den Corput, Holvoet ; MM. Lippens et Hymans, anciens ministres.

Mgr Van Roey, accompagné de Mgr Tessens, vicaire général ; du chanoine Dessain et du chanoine Cocheteux, curé de Saint-Jacques, pénètre dans l'église précédé d'un groupe d'enfants de chœur.

Peu après, vient Mgr Micara, nonce apostolique.

A 11 heures, les cloches sonnent à toute volée ; Mgr Van Roey se dirige vers l'entrée du temple saint à la rencontre du cortège royal. Il a revêtu la chape dorée et coiffé la mitre ; il est accompagné du haut clergé. Le spectacle est grandiose et émouvant quand, des carrosses royaux, descendent la vicomtesse de Lantsheere portant l'enfant royal, puis après la Reine, le Roi et les petits princes. La foule crie son enthousiasme. Les acclamations chaudes et vibrantes retentissent, et le cortège, précédé de la Croix, portée par un enfant de chœur entre dans le sanctuaire. Mgr Van Roey se dirige vers le baptistère suivi de Mgr Tessens, des chanoines Cocheteux et Dessain. Mlle de Lantsheere suit, tenant l'enfant dans ses bras, aussitôt suivie par la comtesse della Faille, grande maîtresse de la Maison de la reine Elisabeth, qui, remplaçant cette dernière, remplira le rôle de marraine aux côtés du prince Félix de Luxembourg, le parrain, en uniforme kaki. Puis viennent la Reine, rayonnante de bonheur, et qui porte une toilette en velours mauve, avec chapeau assorti, et le Roi, en uniforme de lieutenant général.

La comtesse della Faille, qui remplace la Reine Elisabeth, tient le petit prince dans ses bras, puis a lieu la cérémonie de l'exorcisme. Le cortège se dirige ensuite vers le chœur. Au pied de l'autel sur un prie-Dieu, Mgr Micara est agenouillé.

Devant le banc de communion ont pris place le prince Félix de Luxembourg et la comtesse de la Faille. Entre eux, le prince Albert, que tient la comtesse de Lantsheere.

A gauche, le Roi, la Reine, le prince Baudouin et la princesse Joséphine-Charlotte. En face, la grande-duchesse de Luxembourg, toute en blanc et le comte de Lannoy, grand-maréchal de la Cour.

Plus près du banc de communion, on distingue le groupe de la duchesse de Vendôme, de la princesse Napoléon, du prince Carl, en uniforme bleu, et du prince Napoléon.

La comtesse della Faille reprend dans ses bras l'enfant royal durant l'émouvante cérémonie du baptême.

La maîtrise de St-Rombaut, sous la direction de M. le chanoine Van Nuffel, a exécuté des chants appropriés à la cérémonie. Un vieux Noel flamand chanté par trois voix enfantines pures et cristallines a été particulièrement émouvant.

La cérémonie s'est terminée par une brillante sortie pour orgue de César Franck, exécutée par M. Peeters, organiste à la cathédrale de Malines. A 11 h. 30, la cérémonie a pris fin. A la sortie de l'église, le Roi, la Reine et les petits princes ont été l'objet de nouvelles ovations. Des fleurs ont été offertes à la Reine et le long du parcours pour la rentrée au Palais, les acclamations ont salué sans relâche les souverains. Place du Palais, la multitude se presse le long des grilles du parc et le cortège royal rentre entre deux haies de drapeaux qui s'inclinent sur leur passage. La foule, qui avait clamé son loyalisme ne voulut pas quitter la place du Palais sans avoir vu et acclamé les souverains. Soudain les fenêtres du Palais s'ouvrent et le Roi et la Reine, tenant son enfant dans ses bras, paraissent au balcon. C'est du délire ! On crie, on acclame ; Le petit prince Baudouin salue, la petite princesse agite le bonnet du petit prince Albert et la foule est émue par ce touchant tableau de l'union de ses jeunes souverains.

La réception au Palais

A l'issue de la cérémonie, les souverains ont reçu au palais les personnalités qui prirent part à l'établissement de l'acte de naissance, ainsi que Mgr Micara, nonce apostolique ; le cardinal Van Roey, archevêque de Malines ; M. Dardel, ministre de Suède ; le chargé d'affaires de Luxembourg et la comtesse d'Ansembourg ; les maisons civiles et militaires y compris leurs membres honoraires.

Une délégation de Liége a été reçue et a remis au Roi des cadeaux destinés au prince de Liége : une timbale en argent, une réduction en bronze du Perron Liégeois, un Tchantchet, la symbolique marionnette du Théâtre populaire et un grand panier de myrtilles, le délicieux fruit des bois liégeois et ardennais.

A l'issue de la réception un buffet froid auquel participèrent 250 personnes, fut servi dans les salons du Palais.

Le Congrès du Conseil international des femmes va s'ouvrir à Paris le 2 juillet

Le Conseil international des femmes se réunira en un important congrès, à Paris, l'Institut international de coopération intellectuelle, du 2 au 12 juillet prochain.

Le C.I.F. a été fondé en 1888 aux Etats-Unis et il groupe actuellement plus de 40 millions de femmes appartenant à 42 pays différents.

Six grandes manifestations publiques sont prévues pour le soir :

2 Juillet. — Soirée d'accueil au grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence du ministre de l'Education nationale et du président du Conseil municipal.

4 Juillet. — Réunion à l'Institut international de coopération intellectuelle, présidée par la comtesse Albert Apponyi (Hongrie). Orateurs : M. Henri Bonnet, Miss Kydd (Canada), Mme Dreyfus-Barney (France) et la princesse Cantacuzène (Roumanie).

5 Juillet. — Au grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de Miss Matheson (Grande-Bretagne) et Mme Brunschwicg, Mme Hemelgren (Suède), Hobelsel (Autriche), Philips (Etats-Unis), Thibert (B.I.T.), Coulmy et Vielliard-Duray (France) se feront entendre sur le grave sujet du Droit de la femme au travail.

6 Juillet. — Représentation de cinéma organisée par le C.N.F.F. et la direction du cinéma du Colisée.

9 Juillet. — A l'Institut de coopération intellectuelle, Lady Simon (Grande-Bretagne), Mme Maria Vérone (France), Mme Davenne (Belgique), Sir John Harris et M. Marcel Grioaule traiteront de

Aux réunions des Commissions, des délégués étudieront des questions d'éducation, de paix et arbitrage, presse, hygiène, protection de l'enfance, législation de la famille, cinéma, migration, etc., etc...

— Paris, 28 juin. — L'Académie française a voté cet après-midi le Grand Prix de littérature de 20.000 francs, à M. Henri de Montherlant, pour l'ensemble de son œuvre et le Prix du Roman, de 5.000 francs, à Mlle Paule Regnier, pour son roman « L'Abbaye d'Evelayne ». En outre, l'Académie a voté le Prix Jean Reynaud, de 10.000 francs, à M. Pierre-Paul Pica, pour son édition de la correspondance de Balzac.

Le tirage de la Loterie de la Presse

Le numéro 2.499 de la série 59 gagne le portefeuille de 50.000 francs

Jeudi, à 15 heures, devant un public nombreux, a été tirée dans le fumoir du Grand-Théâtre de Lille, mis à la disposition des journalistes du Nord par l'Administration municipale, la grande tombola de la Presse qui obtient chaque année le plus grand succès près des souscripteurs.

Me Paul Fanyau, syndic, président de la Compagnie des huissiers, présida aux opérations.

Dans une brève allocution, il exposa à l'assistance les divers articles du règlement relatif au tirage.

Quatre aveugles de guerre mirent alors en mouvement les roues dont les chiffres composaient les numéros gagnants, pendant qu'un cinquième tirait d'une urne les numéros de la série.

Voici la liste des numéros gagnants :

Séries	N°s	Lots
59	2.499	Un portefeuille de 50.000 fr.
139	7.275	Un portefeuille de 20.000 fr.
133	0.862	Un portefeuille de 10.000 fr.
83	4.437	Un portefeuille de 5.000 fr.
137	7.403	Un voyage à Lourdes
78	7.553	Un voyage à Nice
1	5.830	Un poste de T.S.F.
95	1.712	id.
70	4.462	id.
71	7.696	id.
124	3.064	id.
86	2.063	Un poste portatif
27	3.770	Une chambre à coucher
71	2.757	Une salle à manger
41	2.864	Une machine à écrire
112	6.077	Un bureau américain
83	5.519	Une Salamandre
40	3.963	Une machine à coudre
121	8.670	Une machine à coudre
136	4.676	Une cuisinière
132	1.404	Un portefeuille, valeur 1.000 fr
6	8.364	id. id.
90	8.215	id. id.
51	1.367	id. id.
163	4.546	id. id.
100	3.675	id. id.
36	4.464	id. id.
33	196	id. id.
165	8.316	id. id.
76	1.514	id. id.
162	5.034	id. id.
90	2.520	id. id.
50	5.423	id. id.
29	8.598	id. id.
76	7.545	id. id.
157	5.926	id. id.
122	6.883	id. id.
25	8.930	id. id.
20	4.173	id. id.
136	6.674	id. id.
64	9.538	id. id.
124	9.930	id. id.
154	3.836	id. id.
47	5.559	id. id.
97	5.456	id. id.
38	6.917	Trois paires de draps en fine toile.
68	3.323	Un divan-lit.
83	6.667	Un phonographe avec 10 disques.
138	5.111	id. id.
40	339	Un mobilier de cuisine.
34	5.833	Un complet veston ou un tailleur dame.
88	2.974	Une bicyclette homme.
136	7.408	Une bicyclette homme.
105	5.113	Une bicyclette dame.
110	213	Une bicyclette dame.
5	7.955	Un lit-cage.
59	5.080	Une chaise longue.
128	2.560	Une machine à lessiver.
106	220	Une machine à lessiver.
2	4.352	Un fourneau à gaz.
29	4.217	Une table de jeu.
88	5.199	Un cartillon Westminster.
84	3.119	Un portefeuille, valeur 500 fr.
34	9.676	id. id.
126	6.201	id. id.
159	8.064	id. id.
107	857	id. id.
151	4.966	id. id.
83	1.019	id. id.
61	6.857	id. id.
58	8.787	id. id.
131	7.569	id. id.
158	7.592	id. id.
57	5.855	id. id.
12	364	id. id.
119	6.353	id. id.
71	872	id. id.
4	5.750	id. id.
9	8.099	id. id.
65	1.081	id. id.
98	8.867	id. id.
114	4.431	id. id.
40	8.166	id. id.
79	5.775	id. id.
35	5.032	id. id.
146	6.075	id. id.
141	1.847	id. id.
152	384	L'« Illustration » de la guerre.
104	2.617	Un service de table (cristal).
146	6.609	Un service de table (faïence).
70	5.848	Une montre « Zénith ».
49	598	Une ménagère (en écrin).
44	2.244	Une ménagère (en écrin).
36	3.068	Un service de table en faïence.
153	708	Un service de table en faïence
45	9.306	Une table à ouvrage.
92	7.007	Un collier or.
62	3.752	Un collier or.
21	7.379	Une bague chevalière or.
91	5.631	Une bague chevalière or.
117	1.588	Une bague or avec brillant.
159	1.074	Une bague or avec perle de culture.
18	9.008	Une bague or avec solitaire.
76	7.254	Un appareil photographique.
90	1.715	Un appareil photographique.
66	3.822	Un appareil photographique.
30	7.180	Une glace biseautée.
76	4.339	Un lustre.
69	5.172	Une batterie de cuisine émaillée.
83	3.326	Une batterie de cuisine en aluminium.
52	517	Douze bouteilles champagne (Moët et Chandon).
148	5.626	Douze bouteilles champagne (Moët et Chandon).
108	6.226	Douze bouteilles champagne (Moët et Chandon).
162	3.203	Un lustre.
52	4.373	Un billet de chemin de fer pour deux personnes, aller et retour, d'un point quelconque du département du Nord et du Pas-de-Calais, à une plage de ces deux départements, valeur 150 francs.
116	4.115	id. id.
166	8.790	id. id.
49	3.357	id. id.
90	8.860	id. id.
114	7.470	id. id.
73	6.307	id. id.
62	7.373	id. id.
140	8.049	id. id.
91	1.013	id. id.
34	173	Une carpette laine.
104	3.040	Une carpette laine.
56	3.198	Service de table (faïence).
94	2.795	Une chaise longue en rotin.
161	8.706	Un service à Porto.
159	6.514	12 cout. et 12 fourch. à fruits.
8	5.872	Une boîte d'outils ménagers.
48	4.143	Une tête de jeune fille (terre cuite).
27	792	Un service de table cristal.
48	8.955	Linge de table (une nappe et douze serviettes).
138	5.759	Linge de table (une nappe et douze serviettes).
126	6.986	Un jeu de jacquet.
143	802	Une trousse de fumeur (ambre).
43	4.943	Un service à café.
80	7.657	Un porte-parapluie (faïence).
70	5.560	Un plateau métal argenté.
15	2.826	Une pendule régulateur.
110	9.376	Une pendule régulateur.
96	2.971	Une pendule coucou.
66	1.865	Outils de jardin.
144	9.940	Un service à café.
22	3.903	Un baromètre.
96	5.504	Un service hors-d'œuvre (gobelets).
96	4.705	Un service hors-d'œuvre (en écrin).
37	3.473	Un attirail de pêche à la ligne.
20	4.506	Un attirail de pêche à la ligne
84	2.462	Une paire de vases en Bacarat.
85	492	Un stylo.
44	8.097	Un service hors-d'œuvre.
3	5.441	Un bracelet-montre dame.
16	2.865	Un bracelet-montre homme.
42	3.136	Un portefeuille, valeur 100 fr.
142	3.018	id. id.
9	5.128	id. id.
26	1.736	id. id.
14	1.486	id. id.
85	2.889	id. id.
61	7.224	id. id.
37	6.211	id. id.
2	2.823	id. id.
87	9.114	id. id.
62	3.140	id. id.
36	3.932	id. id.
126	9.851	id. id.
72	4.797	id. id.
15	4.867	id. id.
147	2.393	id. id.
125	5.204	id. id.
96	1.287	id. id.
82	1.428	id. id.
52	3.870	id. id.
147	4.786	id. id.
53	5.993	id. id.
117	7.080	id. id.
88	2.967	id. id.
89	8.323	id. id.
99	1.767	id. id.
71	1.534	id. id.
154	2.227	id. id.
47	9.511	id. id.
130	7.876	id. id.
156	2.073	id. id.
115	3.436	id. id.
38	8.658	id. id.
137	7.499	id. id.
56	3.567	id. id.
105	756	id. id.
40	6.081	id. id.
71	7.490	id. id.
47	3.807	id. id.
155	1.604	id. id.
145	8.790	id. id.
111	2.653	id. id.
36	5.959	id. id.
34	5.731	id. id.
61	3.888	id. id.
53	9.977	id. id.
86	5.475	id. id.
74	3.019	id. id.
59	5.677	id. id.
100	8.898	id. id.
124	998	id. id.
106	291	id. id.
62	1.099	id. id.
32	8.195	id. id.
25	6.841	id. id.
69	8.830	id. id.
165	101	id. id.
39	3.138	id. id.
154	6.454	id. id.
46	6.727	id. id.
13	1.685	id. id.
120	9.407	id. id.
96	4.348	id. id.
70	5.841	id. id.
77	5.304	id. id.
159	6.955	id. id.
129	106	id. id.
132	6.568	id. id.
151	7.095	id. id.
134	3.806	id. id.
34	8.203	id. id.
54	8.180	id. id.
111	9.388	id. id.
88	5.043	id. id.
1	4.406	id. id.
128	8.678	id. id.
141	4.049	id. id.
55	2.391	id. id.
11	1.508	id. id.
156	4.257	id. id.
72	7.937	id. id.
68	5.897	id. id.
37	6.267	id. id.
62	7.764	id. id.
154	7.111	id. id.
36	2.866	id. id.
138	3.618	id. id.
34	5.177	id. id.
81	4.577	id. id.
138	8.210	id. id.
131	3.797	id. id.
74	5.847	id. id.
31	8.967	id. id.
86	8.049	id. id.
133	7.186	id. id.
145	7.390	id. id.
11	3.323	id. id.
147	1.691	id. id.
146	7.895	id. id.
31	2.760	id. id.
58	9.508	Deux douzaines mouchoirs.
134	1.556	Deux douzaines mouchoirs.
140	4.865	Une carpette linо.
90	5.701	Un écrin de bureau.
52	1.035	Une jardinière.
140	3.897	Un service table verrerie.
100	3.172	Un service table verrerie.
152	6.816	Un service table en faïence.
100	5.800	Un service à salade.
84	3.117	Douze fourchettes à huîtres.
145	8.267	Vingt mètres de rideaux.
54	9.069	Une échelle-escabeau.
79	6.427	Une lampe de bureau.
154	8.725	Un service à gâteau.
151	2.496	Un service à gâteau.
139	7.254	Une pendulette.
46	6.065	Une garniture lavabo cristal.
70	6.001	Un étui à cigarettes.
117	5.391	Une garniture lavabo faïence.
85	6.112	Une petite garniture de cheminée.
138	8.475	Une petite garniture de cheminée.
103	5.403	Un cache-pot.
164	4.894	Deux têtes d'enfant.
3	9.798	Une tête de Vierge.
129	9.841	Un service à liqueurs.
50	8.753	Un service à liqueurs.
47	2.257	Un vase à piquer des roses.
121	4.796	Un service table en cristal.
138	5.601	Garniture lavabo cristal.
50	3.955	Deux vases métal blanc.
147	4.767	Un service à salade et un service à découper.
144	8.714	Douze couteaux de table et douze couteaux dessert.
62	7.281	Bréodon.
28	4.227	Carpette de laine.
	2.077	Un quart d'obligation Ville de Paris 1910, gagnant dans toutes les séries.

Les souscripteurs que le sort a favorisés voudront bien se faire connaître par lettre adressée à M. le Secrétaire de l'Association professionnelle des journalistes du Nord, 77, rue Nationale, à Lille, qui, après vérification et un délai qui ne pourra dépasser le mercredi 4 juillet, leur fixera le jour et l'heure où les lots leur seront remis ou expédiés.

Pour faciliter la vérification, nous engageons les gagnants à joindre à leur lettre leur billet sorti au tirage et à faire recommander leur envoi par la poste.

Les lots non réclamés dans les trois mois seront acquis à l'œuvre.

Pour les voyages, les gagnants devront faire connaître en temps utile l'époque projetée de leur départ pour qu'on ait le temps matériel de faire établir les billets de chemin de fer.

L'inauguration du monument aux chasseurs de Driant morts dans la Somme

Les survivants du 56e bataillon de chasseurs à pied, surnommé bataillon de Driant, ont décidé d'élever à la Maisonnette, par souscription, un monument au capitaine Dufour, au lieutenant Bujardet et à tous les chasseurs morts dans les combats de la Somme où le bataillon s'est tant illustré : Herbécourt, Biaches, Maisonnette et Le Cessier. Cette souscription fut ouverte rapidement et le monument sera inauguré le dimanche 15 juillet, à 11 heures.

Cette émouvante manifestation commencera par l'appel de tous les morts. Le monument sera ensuite bénit et une allocution sera prononcée par l'ex-aumônier du 56e bataillon, M. l'abbé Dutoo.

Une narration des différentes actions du bataillon sera faite par le capitaine Avet.

Un banquet aura lieu à Péronne et la journée se terminera par la visite des champs de bataille.

Pour tous renseignements pour le voyage, s'adresser d'urgence et avant le 1er juillet, soit au lieutenant Hubert Desrousilles, secrétaire des Anciens chasseurs de Driant, 10, rue de Tourcoing, à Lille, soit à M. Paul Rammart, Cercle des sous-officiers, 12, rue Faidherbe, à Tourcoing.

— La troisième chambre correctionnelle de Paris vient de rendre son jugement dans le procès en mousse de mort qui avait été intenté à M. Emile Sabatier. Le tribunal condamne M. Emile Sabatier à 25 fr. d'amende. Mme Sabatier, qui s'était portée partie civile, obtient un franc de dommages-intérêts.

— Une poudrière située à Hawks Prairie, à cinq kilomètres au sud-est d'Olympia, a fait explosion. Onze personnes ont été tuées.

LA RÉFORME FISCALE DEVANT LA CHAMBRE

Paris, 28 juin. — La Chambre a poursuivi jeudi matin, la discussion de la réforme fiscale.

Le contre-projet socialiste

M. Vincent Auriol, qui procède surtout par affirmations, déclare que la réforme fiscale du gouvernement ne donnera pas les résultats escomptés dans le domaine économique et financier ; il défend le contre-projet socialiste, dont les idées inspiratrices sont : l'allégement du budget de l'Etat, la diminution des charges improductives, le développement des lois sociales par la restriction et même la suppression de certains grands privilèges sociaux, installés dans quelques grands monopoles.

L'orateur en arrive à la réforme fiscale ; le projet comprend : suppression de tous les impôts et taxes qui seraient remplacés par quatre taxes simples : 1° sur les revenus dépensés ; 2° sur les revenus encaissés ; 3° taxe sur le timbre et l'enregistrement ; 4° taxe sur les mouvements des capitaux (mutations, donations, successions).

On arrive ainsi à une suppression totale de 12.500 millions de taxes qui pèsent directement sur la production dont le remplacement est envisagé pour pourvoir au remplacement au titre de l'impôt sur les revenus dépensés : 7 milliards. On propose une taxe de 1 % sur la production et à l'importation, taxe qui rendrait au moins 1.500 millions.

M. Paul Reynaud combat le contre-projet de M. Vincent Auriol

M. Paul Reynaud répond aux discours de MM. Spinasse et Vincent-Auriol. Il fait tout d'abord remarquer qu'il y a deux catégories de nations : celles qui sont restées à l'étalon or dont la France, et celles qui l'ont abandonné. Chez les premières ça va plus mal et chez les secondes ça va mieux.

Le député de la Seine constate que nous souffrons d'un déséquilibre interne.

Que faire ? Déflation ou dévaluation ? Le gouvernement a hérité d'une situation et d'une politique. Ces questions n'ont rien à voir avec la politique de droite ou de gauche (Applaudissements.) Le gouvernement veut à la fois maintenir la monnaie et réduire les prix, et il se prononce pour ce système. Il a d'ailleurs, à l'heure actuelle, le choix parce que le franc est inexpugnable et que l'or afflue à la Banque de France.

M. Paul Reynaud s'étonne d